

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 1^{er} février 2024

STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES VOLS ET LES ACTES DÉLICTEUX SUR LES CHANTIERS

Compte-tenu de la recrudescence des vols et des actes délictueux sur les chantiers en raison de la hausse des prix matières premières, Madame Juliette BOSSART-TRIGNAT, préfète déléguée pour la défense et la sécurité et Monsieur Norbert FONTANEL, président de la fédération des entreprises du bâtiment et des travaux publics du département du Rhône et de la Métropole « BTP Rhône et Métropole » ont signé une convention visant à renforcer le partenariat entre la fédération du BTP et les services de l'État pour sécuriser davantage les chantiers dans le département du Rhône et la métropole de Lyon.

Dans une logique de prévention technique et opérationnelle, ce partenariat, qui associe également les forces de sécurité intérieure (Direction départementale de la sécurité publique du Rhône et le Groupement de gendarmerie départementale du Rhône) permettra d'émettre des préconisations complémentaires de sécurité sur les chantiers concernés en lien avec les référents sûreté (vidéoprotection, gardiennage, marquage de matériel, alarme, géolocalisation d'engin...). La coopération entre les différents acteurs est ainsi renforcée et permet de mieux prévenir ce type d'atteintes.

Environ une dizaine de chantiers sensibles sont ciblés par an dans le département. Cette nouvelle convention prévoit la création en amont d'une fiche de sûreté qui sera transmise par l'entreprise aux forces de sécurité par l'intermédiaire de la fédération du BTP. D'autres dispositions s'ajoutent dès à présent dans le dispositif :

- la sensibilisation générale des entreprises aux vols ;
- des messages de prévention seront adressés par la gendarmerie en fonction des phénomènes délinquants constatés ;
- le renforcement des signalements des faits de vols en temps réel par l'appel du 17 et le maintien des lieux en l'état pour préserver les traces et indices ;
- des dépôts de plainte en ligne facilités.

Fédération BTP Rhône et Métropole

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Mél : sstradiotto@btprhone.fr

**Cabinet de la préfète de région
Auvergne-Rhône-Alpes**

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69